

Le patrimoine industriel et les travailleurs

Huges de Varine

Ce texte n'a pas la prétention de faire le tour du sujet, ni de proposer des thèses longuement et scientifiquement étudiées. Il a pour seul but d'introduire, dans le grand débat des intellectuels et des responsables politiques sur le patrimoine industriel, la notion indispensables de la primauté de l'homme sur l'objet, du travailleur sur l'usine, la machine, le produit, la technique. Il voudrait imposer, comme une obligation déontologique, un débat préalable à toute action concernant les témoignages matériels de l'activité industrielle : à qui appartient moralement ce patrimoine culturel ? qui est compétent pour le faire connaître ? qui doit en être l'usager privilégié ? Ces questions, je les pose certes à cette conférence, mais je les pose aussi à la classe ouvrière, aux travailleurs de chaque usine, de chaque entreprise, de chaque bassin d'emploi. Je demande à leurs organisations représentatives et aux comités d'entreprise d'y réfléchir et de s'apprêter à donner leurs propres réponses, en paroles comme en actes.

L'homme et son travail dans la société industrielle

La société industrielle est un phénomène global que l'on ne peut sans danger découper en tranches : la révolution industrielle, le développement des techniques, les faits de civilisation qui les accompagnent et en découlent, les événements politiques et sociaux qui ont marqué les deux derniers siècles de l'histoire de France, de l'Europe et même du monde, ne peuvent pas être étudiés isolément. A plus forte raison sont-ils inséparables des hommes qui leur ont donné naissance. Par ailleurs, les modes de vie et de production conditionnent les hommes comme producteurs et comme consommateurs. Mais quels sont les hommes qui doivent ainsi trouver leur place dans l'observation,

la description, la communication des processus industriels ?

Dans les anciens régimes, le pouvoir politique comme le pouvoir culturel, la création et la conservation du patrimoine sous toutes ses formes appartenaient soit à des personnages fortement individualisés (rois, aristocrates, bourgeois riches, artistes, créateurs), soit à des groupes sociaux peu différenciés et dépourvus de moyens d'expression "publics" (monde rural, artisanat urbain, ensembles ethniques). Les faits culturels liés à la société moderne et plus particulièrement au patrimoine industriel, tout comme les événements politiques, affectant les régimes démocratiques modernes, peuvent au contraire et doivent même être rattachés à des groupes humains bien identifiés, bien qu'ils ne soient pas encore, le plus souvent, reconnus comme entités culturelles autonomes. Ils n'en possèdent pas moins le droit à l'expression et les moyens de l'assumer. Plus particulièrement, une unité industrielle, avec ses structures, ses pratiques, son évolution, ses produits, ne peut être séparée des hommes qui, au cours des années, lui ont consacré l'essentiel de leur vie active.

Or, dans tous les pays, ou presque, il apparaît que l'archéologie industrielle, que la conservation du patrimoine industriel, immobilier ou mobilier, que la mémoire populaire elle-même soient l'objet d'un véritable engouement de la part des classes dirigeantes intellectuelles et administratives, de programmes scientifiques culturels importants, sans que les travailleurs concernés soient le moins du monde associés à l'usage nouveau qui est fait de leur outil de travail, de leur production, de leur mémoire, de leurs savoir-faires. Lorsque Philips construit l'Evluon d'Eindhoven, consacré à la technologie et aux productions des entreprises de ce groupe industriel multinational, le personnel n'apparaît qu'à la fin, comme un "objet" qui met en valeur les préoccupations sociales de la firme, de même que les machines et les laboratoires de recherche font valoir leurs préoccupations technologiques et prospectives.

Ainsi au musée du textile de Tarrasa en Catalogne, au musée du fer à Nancy en Lorraine, au musée du chemin de fer à Mulhouse en Alsace, mais encore dans tous les grands musées nationaux de sciences et de techniques, à aucun moment les travailleurs n'apparaissent, ni comme partenaires de l'institution culturelle, ni comme associés à la recherche, ni comme acteurs du processus industriel.

Et lorsque, dans le Nord de la France, une petite équipe de chercheurs indépendants et militants veut publier un guide touristique "A la découverte des peuples du Nord" qui, pour la première fois dans ce genre littéraire, prend l'homme professionnel comme sujet et objet à la fois d'une observation de l'espace naturel et industriel de la région (itinéraires du mineur, du tisserand, du pêcheur, du bureaucrate...), les auteurs doivent publier l'ouvrage à compte d'auteur, en dehors de toute filière officielle.

Cette situation n'est pas normale, elle n'est ni moralement, ni scientifiquement justifiée. Il faut d'urgence en appeler au bon sens et à l'honnêteté intellectuelle des responsables, qui sont les chercheurs en sciences humaines des universités et des musées, les pouvoirs publics des collectivités locales et des administrations centrales, les dirigeants d'entreprises et leurs organisations patronales. Il faut aussi espérer que les organisations de travailleurs, au plan national naturellement, mais aussi et surtout dans chaque entreprise, auront à cœur de lutter pour faire respecter les droits des travailleurs sur leur patrimoine historique

propre.

Dès maintenant, et pour profiter d'un Forum national où se trouvent réunis des personnalités de toutes origines intéressées par le patrimoine industriel, on essaiera de baliser le champ de réflexion et de proposer successivement des principes et des modes d'action, avant de déterminer la place et le rôle spécifiques des travailleurs dans une politique cohérente du patrimoine industriel.

Les principes

Le droit de propriété des travailleurs sur leur patrimoine - Lorsque des travailleurs en grève occupent leur usine pour empêcher celle-ci de fermer ses portes, ou pour faire aboutir des revendications sociales, lorsque le personnel de Lip s'empare du stock de pièces d'horlogerie, il s'agit de faire reconnaître un principe fondamental : l'outil de travail appartient aussi, même si ce n'est habituellement que moralement, à celui qui l'utilise; le produit industriel appartient aussi à celui qui l'a fabriqué; le lieu de travail est aussi un lieu de vie et son habitant a sur lui un droit d'occupant. (Bien entendu, je ne parle pas ici en termes juridiques, mais les aspects moraux du droit de propriété, comme ceux du patrimoine auxquels ils sont d'ailleurs étroitement liés, existent bien et ont une valeur propre.)

Au sein d'une entreprise, le patrimoine industriel est le produit de la sueur, souvent du sang, souvent aussi de l'enthousiasme et de l'habileté de l'ensemble des hommes qui avec leur intelligence et leurs forces physiques l'ont effectivement engendré : ingénieurs, techniciens, cadres, employés, ouvriers de fabrication ou d'entretien, etc... Chacun de ses composants (bâtiments, machines-outils, produits, archives, légendes et traditions, évolution historique, conditions de travail) a donc une signification profonde pour le personnel en activité ou en retraite, pour la population environnante et, dans une perspective diachronique, pour les hommes et les femmes qui au cours des années passées ont été d'une manière ou d'une autre liés à son destin.

Chaque élément de ce patrimoine a pour chaque travailleur, et souvent pour de nombreux membres de la population locale, des sens et des significations d'ordre historique, culturel, familial, sentimental, physique, psychologique, qui constituent autant d'aspects d'une vérité complexe faite d'interprétations subjectives basées sur l'expérience ressentie.

Lorsque la municipalité du Creusot place à l'entrée de la ville le plus grand marteau-pilon du monde, construit et utilisé au 19^e siècle par des travailleurs creusotins, c'est un geste hautement symbolique d'appropriation du passé technologique et industriel par l'exemple de la communauté, comme lorsque associations, syndicats et comités d'entreprise de cette même communauté participent à la création, à la programmation et au fonctionnement de l'écomusée qui leur permet de remettre en valeur l'ensemble de leur histoire et de leur culture propre. Lorsque les ouvriers licenciés des usines Schlumpf créent et gèrent un musée sauvage comprenant la collection d'automobiles anciennes acquises par les patrons avec les bénéfices de l'entreprise, c'est un patrimoine industriel au second degré qui est ainsi récupéré et qui devient le symbole même de la lutte sociale.

Il n'est donc pas possible, actuellement, de concevoir ou de mettre en œuvre un programme d'étude, de conservation et d'utilisation du patrimoine industriel ou professionnel, sans y associer, comme co-

auteurs et co-acteurs, les travailleurs du passé (par l'intermédiaire de leur mémoire, de leurs traditions, des traces de leur travail et de leurs luttes) et du présent. De même que l'auteur d'une œuvre artistique, littéraire ou musicale a droit au respect de sa "propriété artistique" et peut refuser de voir trahir la signification profonde de sa création, de même les travailleurs d'une entreprise ont le droit d'exiger que leur interprétation de leur patrimoine, matériel comme immatériel, soit respectée scrupuleusement dans l'esprit et dans la forme, aux côtés des autres interprétations, et protégée contre les détournements volontaires ou involontaires.

Le droit des travailleurs à l'identité culturelle - Les usines, les machines, l'action de production, des gestes et des savoir-faire, l'urbanisme et l'habitat qui découlent de la volonté de l'entreprise et de procédés industriels comme les cités ouvrières anciennes et les logements préfabriqués actuels, les rythmes de travail et les relations à l'intérieur de l'entreprise, sont des éléments constitutifs, entre autres, de la vie et de la culture des travailleurs de l'industrie. On ne peut donc les dissocier de l'ensemble de cette culture. Lorsqu'un ouvrier prend l'initiative d'améliorer un dispositif de sécurité sur son poste de travail, il accomplit à la fois une innovation technologique (même si le brevet est ensuite pris au nom de l'entreprise) et une action culturelle. La cité ouvrière ("coron" ou "caserne") modèle durablement et profondément la culture de l'ouvrier et de sa famille, souvent pour plusieurs générations. Même la dureté et le risque inhérents à certaines professions (mineur de fond, conducteur de locomotive) sont générateurs de micro-cultures cohérentes et originales qui ne sont pas réductibles à une quelconque culture "populaire" de l'âge industriel.

L'acte posé en 1974 par les fondateurs de l'association "La Mine et les Hommes", dans le Bassin Houiller de Blanzay (Saône et Loire) et les programmes menés depuis par ce groupe - exposition permanente évolutive, reconstitution d'un carreau de mine, publications - reflètent bien, par leur spontanéité, leur richesse, leur continuité, cette quête d'une identité culturelle basée sur la prise de conscience du passé industriel vécu collectivement au présent.

On ne doit pas retirer aux travailleurs les témoins matériels ou non de cette identité, sous prétexte de mieux les conserver ou de les intégrer dans un prétendu patrimoine national, ou encore de les étudier scientifiquement. Cette exigence, et ce danger, est illustrée très nettement par la question de la "mémoire ouvrière". Celle-ci est indivisible, indissociable du patrimoine matériel, elle est faite de souvenirs, mais aussi d'expérience et de choses. Les travailleurs sont parfaitement capables de l'exprimer et de l'interpréter eux-mêmes, dès lors que les moyens leur en sont donnés. L'exemple de Centerprise, à Londres-Hackney, le prouve : on peut créer comme ils l'ont fait, une maison d'éditions qui recueille, publie et vend sur place, de façon parfaitement viable économiquement, la mémoire des habitants d'un quartier industriel ancien, sur leur profession et leur société, exprimée par eux-mêmes, sans intervention d'interprètes à prétentions littéraires ou scientifiques.

Bien entendu, l'identité culturelle des travailleurs de telle ville, de tel secteur industriel, de telle entreprise, ne se découvre pas à travers des chefs d'œuvre et des monuments, au sens habituel (la pire erreur est d'ailleurs de considérer tel bâtiment industriel comme un monument au même titre qu'une cathédrale). Elle est présente exclusivement dans la

vie quotidienne, elle est une culture vivante, dont les symboles et les témoins matériels sont esthétiquement, socialement et économiquement modestes : les expositions de Riksställningar (Suède) ou du Creusot sur ce sujet illustrent parfaitement ces propos.

Leur identité culturelle, les travailleurs sont mieux placés que quiconque pour les exprimer et veiller sur le respect de son authenticité, pour rejeter les efforts de récupération comme la nostalgie du passé, pour assurer son développement.

La reconnaissance de la compétence des travailleurs - Parler de patrimoine industriel, c'est nécessairement parler d'abord de recherche, d'inventaire, d'interprétation de faits, de choses, d'ensembles. Jusqu'à présent, sauf exception, les programmes d'études dans ce domaine ont été le fait soit d'amateurs, soit de chercheurs universitaires (qui sont aussi dans leur genre des amateurs), travaillant en dehors du monde industriel. Les travailleurs sont alors objet d'observation, voire informateurs au sens ethnographique, c'est à dire au pire des spécimens, au mieux des collaborateurs occasionnels. On en extrait des données brutes qu'il convient ensuite de mettre en forme après un traitement critique approprié.

Or le travailleur, ingénieur, dessinateur ou ouvrier posté, a le droit d'être acteur-initiateur de cette recherche; il peut et doit être mis sur un pied d'égalité avec l'universitaire ou le conservateur de musée. Il possède en effet la connaissance du sujet, il a la compétence technique et culturelle dans sa sphère d'action, enfin il vit ou a vécu en synergie avec le patrimoine considéré. C'est pour avoir méconnu ce principe éthique fondamental du respect de la vraie connaissance vécue, que les spécialistes universitaires de la mémoire ouvrière se trouvèrent en sérieuse difficulté lorsqu'ils furent confrontés, en octobre 1977, au Creusot, à un auditoire composé largement de travailleurs locaux, militants syndicaux notamment. A leur attitude paternaliste de grands experts qui savent et qui consentent à rendre compte de leurs découvertes à un "public", fut opposée la revendication des travailleurs de détenir collectivement la connaissance réelle, l'expérience directe ou transmise, les gestes et les savoir-faire, la mémoire du fait industriel.

Un cas évident, sur lequel il serait très intéressant de faire une expérience de comparaison des points de vue, est celui de la technologie productiviste : quelle est la signification culturelle des innovations tendant à automatiser, à simplifier, à rendre plus efficace le travail à la chaîne ou certaines opérations manuelles, aux yeux des historiens de l'industrie et des techniques, d'une part, aux yeux des travailleurs qui en sont les témoins et parfois les victimes, d'autre part.

Il résulte de ce qui précède qu'il est indispensable de respecter et de faire respecter un certain nombre de règles, en matières de programmes d'action sur le patrimoine industriel, parmi lesquelles on se bornera à isoler trois principales :

- Les travailleurs doivent pouvoir s'exprimer sans interprète, en utilisant les moyens de communication les plus appropriés. C'est ce que fait Centerprise déjà cité, à Londres, c'est ce que l'écomusée du Creusot, parmi d'autres, ont commencé avec les "Histoires de vie" filmées en vidéo avec l'aide de l'I.N.A.

- Les travailleurs sont les mieux qualifiés pour l'inventaire et la conservation du patrimoine dans leur secteur de compétence : établir des typologies, restituer des ensembles fonctionnels cohérents, restaurer des états originaux, apporter des éléments non-matériels

(pratiques quotidiennes, "trucs").

- Les travailleurs peuvent, mieux que d'autres, présenter les témoins matériels ou les traditions relatives à leur vie et à leur culture : réaliser des expositions, les faire visiter, commenter des documents audiovisuels, corriger des textes d'interprétation. Il faut se rapporter sur ce point aux "festivals" réalisés il y a quelques années par la Smithsonian Institution de Washington (D.C.), en plein Mall de la capitale fédérale, pour permettre aux métiers et aux professions contemporains des Etats Unis de s'exprimer en public avec leurs cultures propres.

L'action

Quelles formes peuvent prendre, dans l'action, les relations entre les travailleurs et le patrimoine industriel ? Il est, je crois, possible de les faire intervenir à toutes les étapes de l'étude, de la conservation et de la mise en valeur.

L'inventaire - Les travailleurs sont les mieux placés et, parfois les plus motivés pour exercer une vigilance attentive à l'égard des risques que court le patrimoine. Lorsque vers 1970 l'une des sociétés du groupe de Wendel "liquida" ses archives remontant au XIX siècle, les ingénieurs et les dessinateurs du bureau d'études en furent les premiers informés en voyant les chariots de documents à détruire passer devant leurs bureaux. Dans les mêmes années, ce sont les mineurs de fond et les cadres des houillères de la Machine (Nièvre) qui signalèrent le danger de voir disparaître, avec la fermeture des derniers puits, des témoignages précieux du passé de la ville : galerie-école, collection de spécimens fossiles, archives, matériel.

Par leur connaissance directe du sujet, par leur accès quotidien aux édifices et aux objets, par l'expérience de la pratique, les travailleurs sont ensuite bien armés pour déterminer et indiquer ce qu'il faut garder, et les raisons pour cela. Les informations de première main, qui se trouvent stockées dans la mémoire collective, ils peuvent aisément en faire bénéficier une banque de données, comme l'a compris Jean Hurstel, responsable du Centre d'animation de Freyming-Merlebach, qui recueille actuellement la mémoire du bassin houiller lorrain, avec l'aide totale intellectuelle, technique et financières des comités d'entreprises.

Ultérieurement, lorsqu'il s'agit de constituer les dossiers d'inventaire et éventuellement de protection, il faut encore faire appel aux meilleurs connaisseurs, techniciens et ouvriers, capables de donner des arguments pour la préservation et des informations de première main sur la nature, la signification et l'usage.

Reconversion ou muséalisation - Il est certes préférable d'échapper à la muséalisation automatique et, avant de "stériliser" le patrimoine industriel en situation de musée, on préférera toujours, et les travailleurs plus que d'autres, voir un bâtiment réutilisé, une machine réserver à son usage premier, un objet reprendre sa place fonctionnelle. Des solutions techniques et économiques peuvent le permettre, qui échappent le plus souvent à la décision des travailleurs : la ville et l'écomusée du Creusot sont ainsi en train de prendre possession de la plus ancienne cité ouvrière (1826) de l'agglomération, pour l'aménager en vue de la sauver de la destruction tout en maintenant sur place les habitants dans les meilleures conditions de confort (il s'agit de retraités et de travailleurs immigrés, à revenus modestes). Mais encore dans ce cas la population concernée a été associée et consultée pour tout ce qui

concernait la programmation.

Quoiqu'il en soit, il est très souvent indispensable de retirer le patrimoine du circuit économique, parce qu'il est réellement en danger. Le musée, surtout dans ses formules les plus révolutionnaires (musée éclaté, musée de plein-air, écomusée), peut répondre à ces besoins de protection, mais il ne peut se passer, plus que dans toute autre discipline, de la coopération des "gens du métiers", c'est à dire des travailleurs, d'abord parce qu'ils ont la connaissance et l'expérience (choix des biens immobiliers et mobiliers uniques et typiques, à conserver absolument, actions de conservation physique, passive ou active, modes de présentation et de mise en réserve), ensuite parce que c'est leur patrimoine (les déclarations de conservation, de destruction, de transfert, d'aliénation, de restauration ne sauraient être prises par un conservateur isolé, même compétent).

En 1973, l'exposition sur la Grande Tuilerie de Bourgogne à Montchanin (Saône et Loire) associa 97 personnes issues de la population locale, dont de nombreux anciens travailleurs de l'entreprise et la veuve du principal dessinateur-concepteur. Le conservateur-fondateur du Musée de la Batellerie à Conflans Sainte Honorine (Val d'Oise) n'aurait pu mener son oeuvre à bien sans l'aide active et soutenue de dizaines de praticiens et de retraités de la navigation fluviale.

La recherche - Il faut être ici très clair : sauf de rares exceptions qui relèvent de l'archéologie industrielle proprement dite (l'activité industrielle sur le site a disparu depuis si longtemps qu'il n'existe plus sur une place un nombre suffisant de témoins vivants), la recherche devrait être le fait des travailleurs concernés eux-mêmes ou, à défaut, doit être réalisé avec eux. Ce n'est d'ailleurs pas sans raison que, dans des débats récents, les ethnologues se sont montrés si réticents, pour ne pas dire négatifs, sur tous les programmes qui leur étaient soumis concernant le patrimoine industriel et l'ethnographie autre que rurale. Ils savaient bien que, sur le terrain, ils ne seraient pas seuls, mais qu'ils se heurteraient à une volonté culturelle forte, à des hommes et à des femmes habitués à faire respecter leurs droits et leurs opinions, non pas comme informateurs, mais comme co-auteurs.

Les travailleurs ont le droit d'exiger que soient exprimées leur subjectivité, leur sensibilité propre. Seuls ils peuvent donner toute l'information "endogène" sur le contexte du patrimoine, sur les luttes sociales qui s'y rattachent. Le spécialiste conservateur ou universitaire en saura peut-être plus sur la chronologie, sur les données technologiques, sur l'arrière-plan économique, il ne pourra jamais posséder la connaissance directe, le " contact" avec l'objet qu'aura naturellement le concepteur de cet objet ou le travailleur manuel qui s'en est servi pendant des années ou simplement l'a fabriqué.

En Suède, en 1976, des cercles d'études composés de travailleurs de la sidérurgie ont appuyé par l'étude du patrimoine matériel et moral de l'industrie traditionnelle de la Dalécarlie, leur demande d'une concertation véritable pour la reconversion économique de la région, refusant de se plier à des décisions économiques prises en dehors d'eux. L'audiovisuel étant l'auxiliaire précieux de toute investigation aussi bien sur le patrimoine audio-visuel à trois dimensions que sur la culture et la mémoire ouvrières, il est indispensable que les travailleurs soient initiés à son usage et associés à son emploi, à la prise de vues et de son,

comme au montage final, afin d'éviter les détournements et les contresens. L'exemple donné dans ce sens par l'Université Populaire de Saint Quentin (Aisne) en est une confirmation.

La diffusion - Elle comprend notamment les expositions, permanentes, évolutives ou temporaires, la mise en valeur in situ des monuments, les débats et spectacles divers (notamment audio-visuels) liés au patrimoine, les publications de toutes sortes. S'agissant chaque fois du patrimoine et de la culture spécifiques d'un groupe donné de travailleurs, ce groupe doit pouvoir participer - ici encore à titre de co-auteur - à la conception et à la programmation, à la mise en œuvre, à l'évaluation de tout projet visant à favoriser le contact entre un public et le patrimoine industriel. Par là seulement seront respectées l'originalité et l'identité de cette culture particulière qui se développe au sein d'un groupe humain qui partage, durant plusieurs générations, une même activité industrielle ou professionnelle.

L'écomusée de Saint Quention en Yvelines (Yvelines), comme le musée de Guimaraes (Portugal) pour ses antennes d'agriculture et de pêche en mer, confie pratiquement aux travailleurs eux-mêmes le soin de déterminer les informations à présenter, les objets ou documents à utiliser, le scénario de l'exposition, le texte des commentaires ou des légendes. Au musée de la mine à Blanzy (Saône et Loire), c'est le président de l'Association, mineur lui-même, qui rédige, avec ses camarades, le catalogue de l'exposition. A Firminy (Loire), ce sont les Cloutiers en activité actuellement qui, au tournage et ensuite à la projection, apportent leur vérité sur leurs techniques, sur leur vie, sur le passé et l'avenir de leur métier. A Romans (Drome) ce sont les ouvriers de la chaussure qui participent à la réalisation d'une exposition et leur histoire de vie est enregistrée.

On dira que les travailleurs sont peu préparés à ce travail de "mise en scène" de leurs connaissances et de leur expérience concernant le patrimoine. Après tout, c'est la tâche du spécialiste, historien, muséographe, sociologue, technologue, pédagogue, de transcrire pour un plus large public toutes les informations qu'il a recueillies. Si tel était vraiment le cas, encore faudrait-il, par honnêteté, que les spécialistes demandent et obtiennent le contrôle des travailleurs sur leur œuvre, avant de l'offrir au public. Mais cela ne suffit pas : le travailleur doit se préparer à communiquer avec l'extérieur par le moyen de son patrimoine vu sous toutes ses formes. L'éducation permanente - celle du regard, de la confiance en soi, de la conscience des valeurs culturelles spécifiques, de l'expression - est là pour cela, à la condition que les travailleurs eux-mêmes revendiquent et obtiennent le droit d'utiliser dans ce but une partie des crédits affectés légalement à des actions de formation à finalité non professionnelle.

L'animation - Etudier, conserver et présenter ne suffisent pas ; il faut rendre vie au patrimoine, lui redonner une présence actuelle, faire saisir toutes ses dimensions matérielles et culturelles, bref en faire un instrument dynamique de développement. Cela bien évidemment d'abord pour la communauté des travailleurs à laquelle nous avons vu qu'il appartient. Le seul fait de travailler avec des bateliers de Longueil-Annel (Oise) à une exposition sur leur vie quotidienne et leurs péniches, en 1978, les a amenés à prendre conscience de certaines réalités sociales, historiques, familiales de leur existence. Les projets élaborés actuellement, par les communes concernées, la population et diverses associations extérieures, dans plusieurs secteurs des anciennes vallées minières de la Cèze et de l'Auzonnet, dans le Gard, visent non seulement

à sauver un patrimoine monumental industriel témoin du passé minier, mais aussi à lui faire jouer un rôle actif de revitalisation du milieu rural actuel.

Il faut aussi, impérativement, que le patrimoine culturel industriel soit animé au profit des autres : les autres travailleurs d'abord et les couches de la population qui sont solidaires des travailleurs. Certaines formes de théâtre-action, le Festival annuel des travailleurs immigrés utilisent ainsi la mémoire ouvrière et les traditions industrielles pour communiquer à un public de sympathisants, les problèmes et les luttes des travailleurs de telle ou telle profession. On pourrait les utiliser plus largement pour faire revivre le patrimoine industriel, dans toutes ses significations. Il y a aussi les touristes : ceux-ci commencent s'intéresser aux monuments historiques de la technique (comme les appellent les tchécoslovaques), sans toujours discerner leur signification en termes de travail, de relations sociales, de valeurs culturelles. Or qu'est-ce qu'un touriste, la plupart du temps, sinon quelqu'un qui, possesseur d'une culture propre, rend visite, consciemment mais aussi inconsciemment, à une autre culture dont il ne possède pas le code, ni le mode d'emploi.

Aux responsables culturels du patrimoine industriel, travailleurs en tête, d'en prendre conscience et de mettre ces touristes à même de comprendre la réalité de la vie et de la culture vivante de la communauté visitée, en utilisant comme support le patrimoine sous toutes ses formes, témoignage matériel de cette vie et de cette culture.

Les rôles des travailleurs

Comme on l'a vu, les travailleurs ont, vis à vis du patrimoine industriel et technique, des responsabilités et des droits. Ils ont en conséquence à jouer des rôles importants et divers. Il est nécessaire d'entamer une réflexion approfondie sur ces rôles, réflexion pour laquelle je voudrais seulement indiquer quelques pistes très sommaires, ainsi que des possibilités plus ou moins immédiates de coopération, basées sur des expériences récentes.

Le travailleur comme sujet - Il faut réaffirmer le principe déjà évoqué plus haut du contrôle du comité d'entreprise et donc par son intermédiaire des organisations syndicales sur la politique de l'entreprise en matière de conservation et d'utilisation du patrimoine immobilier et mobilier, ainsi que de l'exploitation scientifique et culturelle de la mémoire ouvrière. Il devrait en être de même pour les initiatives d'institutions culturelles extérieures à l'entreprise, mais qui visent à intervenir sur le patrimoine culturel de celle-ci.

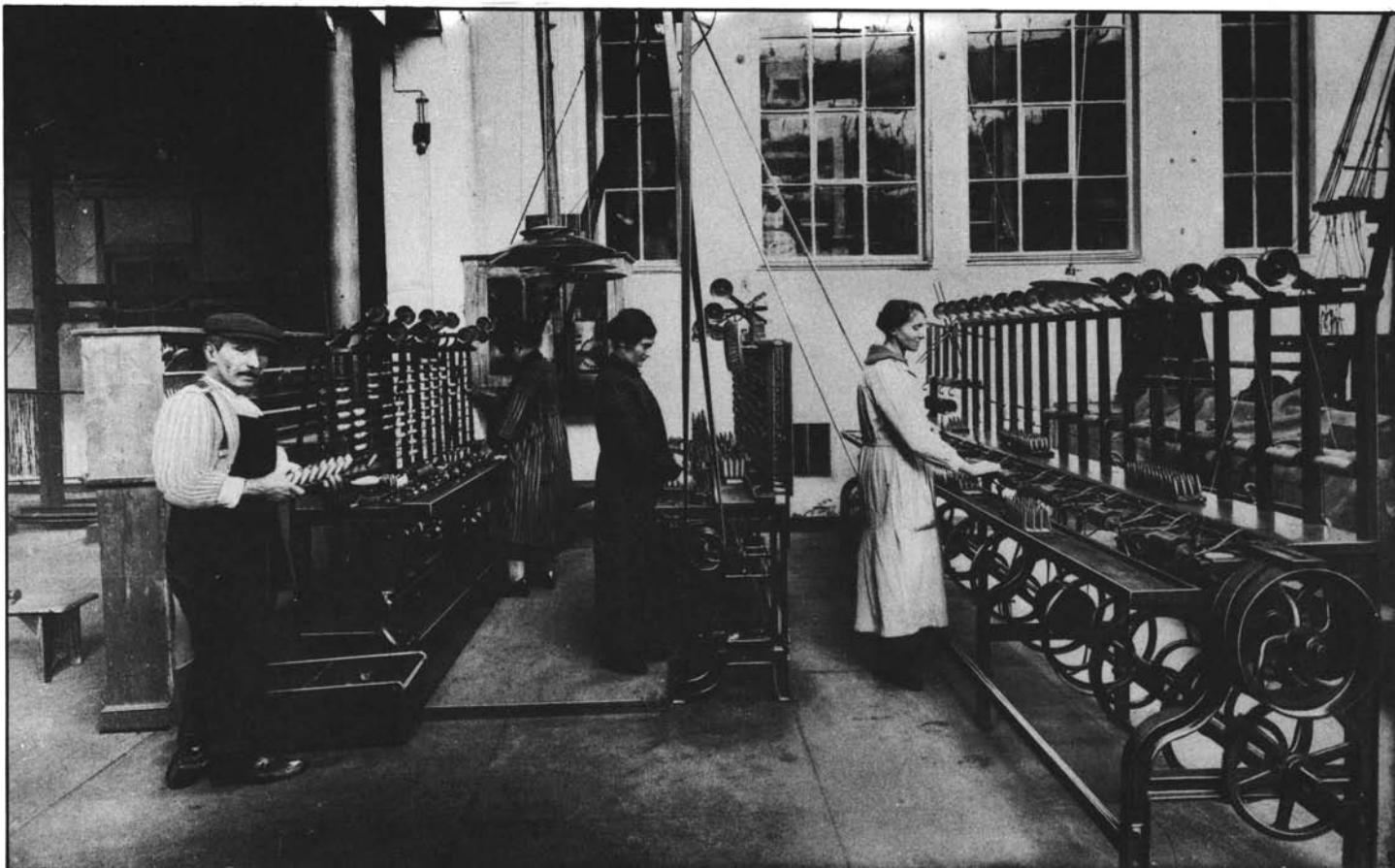
La réaction du comité d'entreprise peut être négative, comme ce fut le cas au Creusot lorsqu'on proposa de conserver certaines maisons ouvrières du siècle passé, à la Marolle. Elle peut être positive, comme dans la bassin houiller Lorrain pour la reconstitution de l'identité culturelle des mineurs par la découverte collective du passé. Dans tous les cas, elle est indispensable si l'on veut que ce patrimoine soit réellement ressenti comme partie intégrante de la culture populaire.

Le travailleur comme objet - Tout programme concernant le patrimoine industriel et technique ne peut s'arrêter aux monuments, aux objets et aux faits. Il faut y ajouter le souci de l'homme : étudier et montrer l'ensemble des situations, des actes et des témoignages matériels du passé comme le cadre de la vie et du travail d'une population, dans une perspective non pas conservatrice et rétrograde,

mais progressiste et tournée vers l'avenir. Les travailleurs à titre individuel et collectivement, doivent donc être constamment pris en compte pour la recherche et présents dans les objectifs de l'action culturelle portant sur le patrimoine.

Le travailleur comme professionnel - Il ne faut pas oublier la compétence propre, et notamment technique des travailleurs d'une entreprise. Pour l'étude, pour la restauration, pour le fonctionnement, pour le guidage, pour l'entretien, ils peuvent utilement être employés, soit bénévolement s'ils en sont volontaires dans le cadre d'un club du comité d'entreprise, soit de façon rémunérée. Ce pourrait être, dans certains cas, une façon de reclasser intelligemment certains membres du personnel, parmi les plus anciens, donc les plus expérimentés, au lieu de les licencier ou de les mettre en pré-retraite. Ils recevraient des postes professionnels correspondant à leur qualification et à leur ancienneté, mais pour être au service du patrimoine historique et culturel de l'entreprise, à temps complet ou partiel.

Le travailleur comme agent culturel - Enfin certains travailleurs, plus particulièrement ceux qui ont des responsabilités militantes dans les organisations syndicales et les comités d'entreprise, peuvent être considérés comme de véritables agents culturels, au sein même de l'entreprise. Tout comme le bibliothécaire bénévole de la bibliothèque du comité, l'animateur "patrimoine" aide ses camarades à prendre conscience de leur culture propre, à en regarder les témoignages, à transmettre éventuellement leur mémoire et leur expérience. A la suite d'un colloque qui s'est réuni au Creusot, un comité culturel intersyndical est en train de voir le jour, qui sera le partenaire des institutions culturelles, au nom de la culture ouvrière.



Bobinage soie - 1914